

**Résultat intermédiaire définitif
de l'offre publique d'acquisition du 25 mars 2008**

dans la version comprenant les modifications des 8 et 9 avril 2008

de Behr Bircher Cellpack BBC Industrie-Holding SA, Villmergen

portant sur toutes les actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 70 chacune de

Baumgartner Groupe Holding SA, Crissier

en mains du public

Offre publique d'acquisition : Suite à l'annonce préalable du 29 février 2008, Behr Bircher Cellpack BBC Industrie-Holding SA, Villmergen («BBC Group»), agissant de concert avec d'autres personnes, a publié en date du 25 mars 2008 une offre publique d'acquisition (l'«Offre») portant sur toutes les actions nominatives en mains du public («Actions Baumgartner») de Groupe Baumgartner Holding SA, Crissier («Baumgartner»). Cette Offre a été modifiée le 8 avril 2008 ainsi que le 9 avril 2008.

Résultat intermédiaire définitif : Jusqu'à l'issue de la période d'offre le 6 mai 2008 à 16 heures 00 HEC, 40'979 Actions Baumgartner ont été présentées à l'acceptation de l'Offre. Ceci correspond à 42.38% des Actions Baumgartner qui se trouvaient en mains du public au moment de la publication de l'Offre.

Pendant la période d'offre, BBC Group a acquis au total 24'108 Actions Baumgartner (soit 18.54% du capital-actions de Baumgartner) des personnes qui agissaient de concert avec BBC Group au moment de la publication de l'annonce préalable. Par ailleurs, BBC Group a, jusqu'à la fin de la période d'offre, acquis en bourse et hors bourse 10'035 Actions Baumgartner, soit 7.72% du capital-actions de Baumgartner supplémentaires (ces 10'035 Actions Baumgartner correspondant en outre à 10.38% des Actions Baumgartner qui se trouvaient en mains du public au moment de la publication de l'Offre).

Compte tenu des 9'187 Actions Baumgartner déjà détenues par BBC Group avant la publication de l'annonce préalable, **BBC Group (conjointement avec toutes ses filiales) détenait, à l'issue de la période d'offre, une participation s'élevant au total à 84'309 Actions Baumgartner, ce qui correspond à 64.85% du capital-actions de Baumgartner.**

Après l'échéance de la période d'offre, BBC Group a acquis sur le marché, en date du 8 mai 2008, un total de 60 Actions Baumgartner (dans le respect de la Best Price Rule). *Sans compter* les 40'979 Actions Baumgartner présentées à l'acceptation dans le cadre de l'Offre, BBC Group dispose au début du délai supplémentaire d'un total de 43'390 Actions Baumgartner, ce qui correspond à 33.38% du capital-actions de Baumgartner. Si l'on tient compte des actions présentées à l'acceptation dans l'Offre, BBC Group dispose, au début du délai supplémentaire, de 84'369 Actions Baumgartner, ce qui correspond à 64.9% du capital-actions de Baumgartner.

Réalisation de conditions : A l'issue de la période d'offre, les conditions (f) et (g) de l'Offre sont réalisées.

BBC Group renonce à la réalisation de la condition (suspensive) (a) de l'Offre [participation d'au moins 66.67% du capital-actions].

Les conditions (b), (c), (d), (e) et (h) de l'Offre sont résolutoires au sens de l'art. 13 al. 4 OOPA. **BBC Group renonce de manière anticipée à la réalisation des conditions (résolutoires) (b), (e) et (h) de l'Offre.**

Sous réserve de la réalisation ou de la renonciation à la réalisation des conditions (c) et (d) de l'Offre, BBC Group déclare l'Offre aboutie.

Sur la base de ce qui précède, les conditions de l'Offre se présentent comme suit : Pour que l'Offre aboutisse, (1.) l'assemblée générale de Baumgartner doit valablement supprimer la restriction d'inscription à 3% prévue dans les statuts [condition (c) de l'Offre] et (2.) le conseil d'administration de Baumgartner doit décider d'inscrire BBC Group comme actionnaire avec droit de vote pour toutes les actions détenues par BBC Group sur la base de cette Offre [condition (d) de l'Offre]. Le conseil d'administration de Baumgartner continue en outre à être tenu aux limitations au droit d'agir découlant de l'art. 29 al. 2 LBVM.

Délai supplémentaire : L'Offre de BBC Group est prolongée de 10 jours de bourse supplémentaires aux mêmes conditions, étant entendu que les conditions résolutoires (c) et (d) de l'Offre demeurent en vigueur. Un délai supplémentaire d'acceptation de l'Offre courra donc du 13 mai 2008 au 26 mai 2008 à 16 heures 00 HEC.

Exécution : L'exécution de l'Offre est prévue pour le 9 juin 2008, pour autant qu'il soit possible à cette date de se prononcer de manière définitive sur les conditions résolutoires (c) et (d) de l'Offre. En particulier au cas où l'assemblée générale de Baumgartner du 13 mai 2008 ne supprimerait pas la restriction statutaire d'inscription à 3% (condition (c) de l'Offre), BBC Group convoquera sans délai une assemblée générale extraordinaire devant décider de l'abrogation, sans remplacement, de l'art. 9 des statuts, respectivement de la suppression de la restriction d'inscription à 3%. Dans ce cas, ainsi qu'au cas où la question de la réalisation de l'autre condition résolutoire (d) de l'Offre, ou de la renonciation à celle-ci, n'aurait pas encore été tranchée, l'exécution de l'Offre pourra être reportée, sans l'approbation de la commission des OPA, jusqu'à 4 mois après le délai supplémentaire, et, avec l'approbation de la Commission des OPA, même au-delà (cf. prospectus d'offre du 25 mars 2008, ch. 2.6 Conditions).

**Banque chargée de l'exécution
de l'Offre et conseiller financier :** BANK AM BELLEVUE

| | | | |
|------------------------------|----------------------------|----------------------|---|
| Actions Baumgartner : | Numéro de valeur 217577 | ISIN CH0002175773 | Symbole ticker (Bloomberg, Reuters et Telekurs) BAPSW, BAPS, BAP |
|------------------------------|----------------------------|----------------------|---|

BANK AM BELLEVUE